

## CONTRAT DE LOCATION

L'association Educative Socioculturelle Sportive et d'Aide aux Détenus ( A.E.C.S.A.D )

et le nommé .....prénom.....

écrou..... cellule.....

- \* pour la location d'un téléviseur .
- \* pour la location d'un réfrigérateur .

selon les conditions suivantes :

Article 1 : les appareils sont loués pour une période d'un mois renouvelable par tacite reconduction.

Article 2 : le montant de la location est dû dès le jour de la location.

Article 3 : la location du mois à venir sera prélevée entre le 24 et le 31 du mois en cours. Passé ce délai, en cas de non-paiement, l'appareil sera retiré.

Article 4 : les dégradations volontaires du matériel seront à la charge du locataire.

Article 5 : pour rompre le contrat, un courrier devra être adressé à la comptabilité avant le 25 du mois.

Date : .....

Le représentant de l'A.E.C.S.A.D.

l'intéressé  
" lu et approuvé "

date de remise : du téléviseur : .....

du réfrigérateur : .....

\* rayer la mention inutile.